

IDENTIFICATION DU FICHER	N° : PFEDESE_42
Nom du fichier : Programmes d'aide financière à l'investissement	
Description : Documentation en lien avec les demandes d'admissibilité au Programme d'aide financière à l'investissement.	
FINALITÉ DU FICHER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier :	
<ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi concernant le Programme d'aide financière à l'investissement et instituant le Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux (chapitre P-30.1.1); • En vue du programme d'aide financière à l'investissement. 	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises 	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements :	
<ul style="list-style-type: none"> • Par écrit par la personne concernée • Par un autre ministère ou organisme public 	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS :	
<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nominatifs • Informations à l'égard de l'emploi • Données financières • Informations industrielles 	
GESTION DU FICHER	
Supports physiques utilisés :	
<ul style="list-style-type: none"> • Papier • Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.) 	
Durée générale de conservation des renseignements :	
En référence à la règle SE-04 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les documents sont conservés jusqu'en 2032, plus 7 ans.	
Personnel ayant accès au fichier :	
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel de la Direction générale des sociétés d'État • Le personnel de la Direction des entreprises du gouvernement • Le personnel de la Direction de la gouvernance des sociétés d'État et de l'évaluation • Le personnel de la Direction des interventions financières et de la capitalisation des entreprises • Le directeur général de la Direction générale des politiques aux entreprises • Les adjointes administratives du Secteur du développement économique, des politiques aux entreprises et des sociétés d'État • Le sous-ministre adjoint au Secteur du développement économique, des politiques aux entreprises et des sociétés d'État 	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui	